6e. ANNEE, No. 20. MANITOBA. JEUDI, 12 OCTOBRE, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chélins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada ; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$ 60 00
" demi " 40 00
" un quart de colonne 0...

Redige par un Comite de Redaction

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

LA VERGE.

50 PIECES DE COTON JAUNE

33 Pouces de large,

SEULEMENT 7 CENTINS

LA VERGE.

50 PIECES

DE

Coton Blanc,

SEULEMENT 10 CENTINS,

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG,

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

Dr. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Hôpital-General, St. Boniface, Manitoba.

13 Juillet, 1876. 1a

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O. K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau ?

E. H. HILL.

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 25 mai 1876. 6m. 50

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poetiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variete d'objets de fantaise, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 25 Mai, 1876. a-50

On demande des Droits de Metis

"SCRIPS"

ARGENT COMPTANT PAYE POUR SCRIPS.

A. W. BURROWS.

Vis-à-vis le Magasin de Fer de McKENNY,

PORTE VOISINE DU SALON ROUGE.

Winnipeg, 6 Juillet, 1876. 3m

AVIS.

Les Commissaires d'Ecole de l'Arrondissement Scolaire de St. Boniface, donnent par le present, avis à tous les contribuables qui n'ont pas encore payé leur contribution scolaire que des procédés judiciaires seront pris contre eux dans le cours du mois de Septembre prochain, s'ils ne s'acquittent pas de ce devoir plus tôt.

Par ordre,

A. A. C. Lariviere,

Secrétaire-Trésorier.

Bureau des Commissaires d'Ecole,
St. Boniface, 21 Août 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,—NOTAIRE, ETC.

Bureau :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

P. A. KIERZKOWSKI,

AVOCAT NOTAIRE, ETC, ETC.

BUREAU :

Au coin des Rues du Bureau de Poste et Rorie, Winnipeg.

Winnipeg, 5 Sept., 1876.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERCANT EN PRODUITS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 16 Mai, 1876. 3m



Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Médecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48.

$10 RECOMPENCE $10

Le 9 du courant, à peu près sept milles à l'Ouest de la Pointe-de-Chênes, sur le Chemin Dawson, il a été perdu une montre anglaise, en argent, avec une chaine en or attachée à la montre. Dix piastres de récompense à celui qui la déposera soit au Magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la Pointe-des-Chênes ou au Bureau du *Métis*, St. Boniface.

14 Septembre, 1876. 3f

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEGL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E.U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

PERDU!!

Une Pouliche rouge âgée d'environ quatre ans, portant quatre étampes avec les initiales G. F. dont deux sur l'épaule gauche, une sur l'épaule droite et l'autre sur la hanche gauche. Elle a été perdue à Winnipeg il y a quinze jours. Celui qui la ramènera à son propriétaire M. Salomon Jean Venne, de St. Norbert, sera libéralement récompensé.

St. Norbert, 7 Sept., 1876. 3f

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau, Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui désirent vendre leurs propriétés feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

ENSEIGNE

De la Boule Rouge

Nous venons de recevoir, pour cette automne, notre assortiment de Marchandises Sèches et de Hardes Faites, qui consiste en :

Quinze Balles de Coton Jaune

de différents prix depuis sept jusqu'à dix huit sous. Ces cotons, par leur valeur, défient toute compétition.

—AUSSI—

5 CAISSES D'INDIENNES LARGES POUR 10 ET 12 cts

Le Prix régulier de ces indiennes est de 12½ à 15 cents la verge, nous pouvons aussi vous montrer une indienne de près d'une verge de hauteur pour Cinq cents.

400 PIECES DE WINCEY

de tous les prix et couleurs.

Nous vous vendrons un bon Wincey valant 20 cts. pour 15, celui de 25 cts. pour 20, celui de 30 pour 25. Le plus beau wincey écossais d'une verge de hauteur pour 30 cents.

4 Caisses de belles etoffes a Robes

de toutes descriptions à différents prix. Ces etoffes sont certainement à des prix bien au dessous de leur valeur réelle.

Nous avons reçu DIRECTEMENT D'ANGLETERRE,

600 PAIRES DE COUVERTES ANGLAISES MACKINAW

—AUSSI—

100 PAIRES DE COUVERTES CANADIENNES

depuis $1 00 jusqu'à $10 00 la paire.

Nous attirons spécialement votre attention sur notre assortiment de couvertes anglaises qui sont à des prix pour pouvoir défier le marché.

Manteaux de Differentes Descriptions

EN DRAP, WATERPROOF

DE PLUS :

UN lot d'essuiemains à 90 sous la douzaine valant $1 25.

100 Pieces de Merinos Noir et de Couleur 100

pour 62½ cents valant 75 centins.

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TWEED

pour pantalons et habillements complets.

Notre assortiment de Hardes Faites est maintenant au complet : comprenant Pardessus, Pantalons et Vestes, Habillements complets pour hommes et enfants.

Nous pouvons assurer, sans exagération que notre assortiment de Hardes Faites, sera vendu à 25 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

Bertrand & Prud'homme.

N.B.—Nous avons attachés à notre Etablissement, Mr. SONDERMAN, bien connu du public de Manitoba, comme tailleur de première classe. Il portera une attention toute particulière sur les hardes faites de pratique.

Winnipeg, 21 Sept., 1876. 1m



LE "METIS."

Jeudi 12 Octobre, 1876.

On nous dit que Sa Grâce Mgr. Taché pense partir, la semaine prochaine, pour les provinces de l'Est.

ORGANISATION DU NORD-OUEST.

LORD LISGAR.

Le télégraphe apportait lundi des nouvelles importantes d'Ottawa. Une proclamation du Gouverneur-Général fixe le 7 octobre comme le jour de la mise en force de l'Acte concernant l'organisation des Territoires du Nord-Ouest.

L'Hon. M. Laird, Ministre de l'Intérieur est nommé Lieut.-Gouverneur.

MM. Laird, Ryan, Richardson, Col. McLeod et Irvine, sont nommés commés commissaires pour administrer les serments d'office dans le Nord-Ouest.

On annonce qu'un canadien-français sera probablement nommé secrétaire du Conseil du Nord-Ouest.

L'Hon. M. Cauchon remplace M. Laird au ministère de l'Intérieur.

Lord Lisgar, Gouverneur-Général du Canada avant Lord Dufferin est décédé.

La nouvelle d'un pénible désastre vient de nous arriver. Dans la soirée du 30 Juillet dernier, un ouragan s'est abattu sur la mission de St. Albert, située à quelque distance du Fort Edmonton, et a détruit toute la récolte qui avait une apparence superbe. La grêle a brisé 150 carreaux de vitres à la Cathédrale, au Palais Episcopal et au Couvent des Religieuses. Deux propriétés seulement ont été épargnées : et elles se trouvaient à chacune des extrémités de la Mission, qui est éloignée, comme l'on sait de Manitoba, de plusieurs centaines de milles.

Nous n'avions pas voulu parler d'un incident qui a signalé l'ouverture de la campagne électorale de St. Paul. Le caractère du personnage, qui figurait au premier plan, en qualité d'acolyte du Dr. O'Donnell, nous interdisait alors tout commentaire. Aujourd'hui que le fait est devenu public, par la voie des journaux anglais, nous croyons devoir le signaler à nos lecteurs. On le croira à peine, mais il est bien vrai que le député de Kildonan, M. Sutherland, n'a pu trouver d'autre moyen de faire mousser aux yeux des électeurs, la candidature du digne Dr. O'Donnell, que d'insulter de la manière la plus atrocement lâche et infamante, nos dévouées et vertueuses Sœurs de la Charité et des Saints Noms de Jésus et Marie. Nous respectons trop nos amis, pour souiller les colonnes de notre journal par la reproduction des épithètes immondes accolées au nom de ces Religieuses qui ont dit adieu à tout ce qu'elles avaient de plus cher au monde, afin de consacrer leur vie, leur existence entière au service des pauvres, des malades et des infirmes, et à l'enseignement de notre jeunesse.

Pour lancer des injures aussi insolentes, à la face de personnes que pareille bave ne saurait atteindre, il faut, en vérité, être descendu bien bas dans l'échelle des êtres qui se targuent d'appartenir à l'espèce humaine.

Un correspondant du *Free Press* qui signe "Catholic" a fait ressortir tout ce qu'il y avait d'avilissant dans les paroles de M. (???) Sutherland attaquant publiquement des communautés qu'il savait trop respectables pour condescendre à répondre au premier pierrot venu, ou au dernier des gavroches.

Le *New York Freeman's Journal* publie une lettre que lui adresse de Bismark, T. D., en date du 8 ultimo, un missionnaire apostolique, le Rév. P. J. B. M. Genin, O. M. I., au sujet de la campagne des Etats-Unis contre les Sioux. Il y a dans cette lettre des renseignements qui renversent tellement l'opinion sur *Sitting Bull* que nous croyons devoir en faire l'analyse. Ceux qui attribuent à la vengeance, l'origine de la guerre, se trompent complètement. On a dit que *Sitting Bull*, il y a dix ans, avait reçu des coups d'un soldat du Fort Rice où il demeurait, et qu'après cet outrage, il s'était enfui dans le désert, en jurant de se venger. Et l'on ajoute que depuis son départ du Fort Rice, *Sitting Bull* a tenu parole, en organisant des bandes armées et en poursuivant les blancs, sans trève ni merci.

Il est possible que *Sitting Bull* ait été maltraité au Fort Rice, mais il est bien certain que ces prétendues insultes ne sont pour rien dans les hostilités actuelles. Car, jusqu'à ce jour, *Sitting Bull* qui est un homme tranquille, sobre et courageux n'a jamais fait la guerre à l'homme blanc. La seule raison qu'il faille assigner aux malheureux événements qui ont coûté la vie à Custer et son bataillon, est celle-ci. Une commission ayant été nommée l'an dernier pour acheter des sauvages leurs droits aux régions aurifères des Collines Noires, ne pût s'entendre, parceque ces derniers demandaient une somme considérable, et des prêtres catholiques pour les instruire. Peu après, cependant, l'on s'empara de ces terrains, et le conflit dégénera bientôt en guerre sanglante. Pour donner aux attaques des Etats-Unis la couleur du droit et de la légalité, l'on met à la charge des sauvages, les actes les plus monstrueux. Dans la plupart des cas, ces récits sont de pures inventions et *Sitting Bull* que l'on représente comme un être féroce et sanguinaire, est certainement plus humain que nombre de ses agresseurs.

EDUCATION ET INSTRUCTION.

III

Nous croyons avoir mis suffisamment en lumière les principales vérités de la doctrine catholique sur l'enseignement.

En nous basant sur le droit naturel, et sur la loi divine et évangélique, nous avons proclamé le père, maître de l'enfant,—restitué à l'Eglise des droits que l'Etat voudrait usurper sacrilègement, et défini le rôle du pouvoir civil.

Sur cette preuve, nous n'avons pas à revenir : elle a été, pensons nous, satisfaisante et complète.

Néanmoins, avant de dire notre dernier mot, pour aujourd'hui, du moins, nous voulons répondre à certaines objections que l'on nous a posées :

"Peut-il y avoir violation de la "loi naturelle dans une loi qui met, "dit-on, les citoyens sur un pied "d'égalité en ce qui concerne les "taxes scolaires et l'enseignement "populaire laïque. Assurément, "pareil système réunit tous les "principes republicains essentiels, "c'est-à-dire : liberté ! égalité ! et "fraternité ! !

Ce raisonnement peut séduire les esprits non habitués à la réflexion, mais il ne résiste pas à l'examen sérieux : la preuve en est facile.

Comment prétendre, en effet, que le père, jouit de sa LIBERTÉ, lorsque l'Etat absorbe la famille, s'empare de l'enfant et le traine forcément sur les bancs d'une école étrangère ou hostile à sa foi religieuse !

Etrange liberté que celle qui sape les bases de l'ordre établi, en s'attaquant à la famille—fondement de la société—qui anéantit l'autorité paternelle, et qui détruit le principe même de la vraie liberté—LA LIBERTÉ DU DEVOIR ET DE LA CONSCIENCE—pour lui substituer l'arbitraire aveugle de l'Etat ! !

Comment soutenir, d'autre part, qu'il y a ÉGALITÉ entre tous, si le citoyen est obligé de contribuer au maintien d'institutions où il ne peut EN CONSCIENCE envoyer ses enfants !

Heureuse égalité ! touchante fraternité ! qui confondent dans une même étreinte la masse des sujets, sans s'inquiéter ni du choc, ni du froissement des opinions les plus sacrées, et qui promènent le niveau égalitaire sur toutes les têtes, toutes les idées, sur tous les esprits, et tous les cultes !

Nous ne savons, vraiment, quoi admirer davantage dans ce phènomène—ou de l'étonnante souplesse des principes républicains, ou de leur merveilleuse ingénuité.

"Est-il possible d'établir, ajoute-"t-on, que la fondation d'écoles laï-"ques, constitue une atteinte à la "moralité. Parceque la religion "n'est pas enseignée dans ces éco-"les, s'ensuit il qu'elles soient né-"cessairement immorales."

Nous repondrons que l'absence de tout enseignement religieux, est un danger, une menace constante pour les mœurs des enfants, une invitation à la licence, au libertinage, au jeu des passions que rien alors ne réprimerait plus. Pour inculquer à la jeunesse des sentiments de décence, d'honneur et de vertu, il ne faut pas oublier la culture du cœur. Autrement, si l'on néglige cette partie essentielle de son instruction, elle restera indifférente aux intérêts spirituels de l'âme, et n'aura pour se conduire, dans le monde, que des règles de convention, et des préceptes de commande.

Dans nos précédents articles, nous avons discuté et réfuté l'erreur qui tend à exclure la religion de l'école. Comme complément de cette thèse, nous livrons aujourd'hui à la méditation de nos adversaires, un article rempli de FAITS que vient de publier notre confrère le *Travailleur* de Worcester, E.-U. Ces révélations arrivent à point, pour corroborer notre thème.

Nous citons :

"A ne considérer que l'instruc-"tion qu'elles donnent, il ne paraît "pas que les écoles américaines dé-"passent de beaucoup le niveau le "plus ordinaire. Mais occupons-"nous de l'éducation morale qu'on "y trouve. Sur ce sujet, des faits "effrayants révélés dans les derniè-"res années ont prouvé qu'il "s'accomplit dans les écoles publi-"ques de tous les Etats de l'Union, "un travail ténébreux que les maî-"tres ne veulent ou ne peuvent pas "empêcher et qui ne tend à rien "moins qu'à la perversion totale des "enfants. Ce travail se fait surtout "par la diffusion des romans, que "des entremetteurs savent intro-"duire partout. C'est ce que cons-"tatait déjà en 1875 un journal mé-"thodiste, le *Messager Chrétien*, d'ail-"leurs chaud partisan de l'école "laïque. Il ajoutait ces désolantes "réflexions : *Il existe des sociétés or-"ganisées dans le but unique de répan-"dre des gravures et des écrits obscènes "parmi la jeunesse.* A New-York, "M. Andrew J. Comstock s'était "donné pour mission d'extirper la "littérature immonde. Dernière-"ment, il a fait opérer la saisie de "sept tonnes d'ouvrages de cette es-"pèce. L'interrogatoire devant le "tribunal amena des révélations ef-"frayantes. L'accusateur public se "vit obligé d'apprendre aux juges "que maintes écoles supérieures de "filles étaient littéralement inondées "de productions semblables... M. "Comstock découvrit et confisqua "chez les seuls libraires de New-"York plus de 15,000 lettres d'éco-"liers et d'écolières, qui deman-"daient des écrits cyniques. Des "recherches faites dans le *dead letter "office* (bureau de lettres mises au re-"but), et les saisies de New-York "font connaître que les "trafiquants "de littérature obscène" ont orga-"nisé des bibliothèques de prêt, "placées sous la direction des élèves "les plus vicieux : ces derniers sont "choisis et payés par les marchands "et font circuler parmi leurs cama-"rades tous les livres immoraux "imprimés à New-York, moyennant "50 centimes par volume prêté.

"Le journal protestant qui rap-"porte ces faits, assure qu'ils se "passent même dans les *meilleures* "écoles publiques et *qu'aucun Etat*, "*aucun territoire* de l'Union ne for-"me exception.

[*A suivre.*]

Au 15ième paragraphe de notre dernier article, après le mot Evangile lisez "les paroles suivantes répétées par la bouche de ceux qu'il inspirait."

L'abondance des matières nous force de renvoyer au prochain numéro la fin de notre travail sur l'Education, qui devait paraître dans la feuille de ce jour.

NOUVELLES LOCALES.

— Winnipeg se paie le luxe d'une école de danse.

— Le blé se vend $1.05 à Moorhead.

— L'*International* a apporté le dernier envoi de lisses d'acier.

— Les assises d'automne de la Cour du Banc de la Reine doivent s'ouvrir mardi prochain.

— L'*International* a fait la semaine dernière son dernier voyage de la saison.

— C'est aujourd'hui qu'a lieu au Portage l'exposition agricole du Comté de Marquette Ouest.

— Un certain nombre de meules de foin ont été renversés par le vent lundi.

— Plusieurs nouveaux canadiens sont arrivés hier, entr'autres M. Deneau, avec sa famille.

— M. Omand de St. James, a recueilli dans son jardin une patate pesant cinq livres.

— Une collection de produits de notre sol a été expédiée en Angleterre.

— Mme. J. Bte. Morin de Ste. Anne des Chênes, a recolté vingt minots d'oignons de la semence d'une once de graine.

— Le Capitaine Brisebois parti d'ici en juin 1874 a failli s'égarer dans Winnipeg, tant la ville a changé depuis son départ.

— La Compagnie de la Baie d'Hudson a remporté un premier prix à l'Exposition de Philadelphie pour une collection de fourrures.

— Deux canons et autres effets envoyés d'Ottawa pour la compagnie d'Artillerie de Winnipeg sont arrivés au Lac des Bois

— Le *Free Press* déclare qu'il concourt dans ce qu'a dit *Le Métis* sur la candidature du Dr. O'Donnell à St. Paul.

— Un jeune homme parti de Winnipeg le 19 Septembre au matin s'est rendu à London, Ont. le 23 au soir vers minuit.

— Les courses qui devaient avoir lieu vendredi dernier à Silver Heights ont été remises à samedi prochain 14 courant.

— MM Dickinson et Nagle, agents officiels pour le département de l'Intérieur, à Ottawa, sont de retour de l'Ouest.

— Le poteau qui retient le câble de la traverse du coté Ouest s'est arraché lundi, et la traverse a été interrompu trois heures.

— Les voleurs de chevaux semblent vouloir commencer leurs opérations. Que les propriétaires y fassent attention.

— Il est arrivé, par le *Manitoba*, vendredi dernier, 20,000 cartouches Snider et une certaine quantité de revolvers pour la Police Montée.

— Deux des frères de Félix Chénier, Ecr., sont arrivés de la Province de Québec et vont s'établir à la Baie St. Paul.

— M. Maxime Rocan fait construire un bloc de Magasins dans la grande rue de Winnipeg, près du Bureau de Poste.

— Six sauvages au service de la Cie de la Baie d'Hudson se sont noyés dernièrement sur le Lac Winnipeg où leur barque chavira durant une tempête.

— 300,000 pieds de bois de sciage et 500,000 bardeaux, appartenant à MM. Clarke & McLure sont partis de Moorehead dans des bateaux plats pour Winnipeg.

— Nos compatriotes récemment partis pour Manitoba écrivent, dit *Le Travailleur*, à leurs familles et à leurs amis qu'ils sont enchantés de la vue des prairies.

— L'Hon. M. James McKay et M. Christie, commissaires des sauvages employés par le Gouvernement Fédéral pour les deux traités qui viennent d'être conclus, sont arrivés la semaine dernière.

— Le sous Inspecteur Autrobus de la Police Montée qui a amené ici des témoins de la Couronne pour les causes de meurtres commis dans le Nord Ouest, est reparti samedi pour le Fort McLeod.

— Un jeune Callagher ci-devant commis chez MM. Radiger, et qui était allé faire la traite dans l'Ouest a été ramené lundi dernier très-sérieusement malade et conduit à l'Hopital général de St. Boniface.

— Il n'y a pas qu'ici où nous avons de la neige de bonne heure, cette année. A Montréal il en est tombé le 26 ultimo, et le comté de Renfrew

Ont. en a été favorisé d'une épaisse couche, deux jours plus tard.

— Son Honneur le Lt.-Gouverneur Morris est arrivé vendredi de l'Ouest où il était allé conclure des traités avec les sauvages de Carlton et du Fort Pitt. Le Dr. Jackes qui accompagnait le Lt. Gouverneur en qualité de secrétaire est revenu en même temps.

Une collection des plus beaux articles de l'exposition provinciale ont été mise dans trois caisses et expédiée à Philadelphie. M. Thomas Spence, secrétaire du Bureau local de la commission du centenaire mérite des éloges pour la promptitude avec laquelle il a su préparer cette collection et l'a expédiée.

— La tarière destinée à nos amis de Dufferin a été expédiée, il y a quelques jours. Elle a été faite comme l'on sait, par M. I. Gibaud, de St. Boniface qui a accompli ce travail sans avoir jamais avoir vu de modèle auparavant. Nous connaissions déjà le talent de M. Gibaud mais ce dernier succès fait le plus bel éloge de son mérite et lui vaudra sans doute l'encouragement public.

— Au commencement de la semaine dernière, un individu dont le nom est encore inconnu enleva, pendant la nuit de l'écurie de M. Edouard Perrault, Gardien d'Enclos de St. Vital, un cheval qui y avait été mis en fourrière. Le matin, s'appercevant du fait, M. Perrault vint loger une dénonciation au Bureau de Police, Winnipeg. Lundi dernier, M. Perrault était informé que le cheval en question était en fourrière chez M. Joseph Berthelet, Gardien d'Enclos de St. Agathe. Voici ce qui était arrivé. L'individu qui avait pris le cheval à St. Vital se rendit le même soir à St Agathe et passa la nuit chez M. Louis LaRocque. Le matin, en se levant, M. LaRocque s'aperçut que son homme était parti, et découvrit bientôt qu'il avait laissé dans l'écurie le cheval volé à St. Vital et était disparu avec sa propre jument. Il se mit aussitôt à sa poursuite avec quelques voisins mais ne put découvrir le filou. Cependant celui-ci, se voyant sans doute en danger d'être pincé, lâcha la jument qui revint seule chez son propriétaire. M. LaRocque mit ensuite le cheval en fourrière. Ces faits démontrent que l'auteur de ce vol est plus hardi qu'adroit.

Necrologie.

Nous avions la douleur d'apprendre jeudi dernier, au moment où nous commencions l'impression du journal, la mort d'une des plus anciennes religieuses de la Rivière Rouge, la Révd. Sœur Gosselin, si bien connue à St. Boniface.

Cette généreuse fille de la charité était née à la Ste. Famille, Ile d'Orléans, P. Q. le 22 juin 1806. Elle était entrée au Noviciat des Sœurs Grises, à Montréal, en 1826 et avait été envoyée ici en 1846. Elle est morte à l'âge de 70, 2 mois et 26 jours, après plus de cinquante années de vie religieuse dont trente ont été employées à l'œuvre des missions du Nord-Ouest.

La Sœur Gosselin est la première religieuse qui soit passée par les Etats Unis pour se rendre à la Rivière Rouge. On sait combien cette route était pénible alors.

La mort de cette courageuse Sœur de la charité est un deuil pour St Boniface. C'était la doyenne de la communauté.

L'enterrement a eu lieu samedi, 7 courant. Mgr. l'Archevêque a voulu chanter lui-même le service de cette ancienne et précieuse missionnaire.

Les élèves du Pensionnat de St. Boniface, et les RR. SS. des T. SS. Noms de Jésus et Marie de Winnipeg avec leurs élèves assistaient aux obsèques, ainsi que les RR. Pères de Ste. Marie et plusieurs citoyens de St. Boniface.

R. I. P.

DU FAR WEST.

Le Capitaine E. A. Brisebois, Inspecteur dans la Police Montée, est arrivé samedi des régions du soleil couchant. Il vient du Fort Brisebois qu'il a construit lui-même sur la Rivière des Arcs à une trentaine de milles du pied des Montagnes Rocheuses. Parti de son Fort le 9 août, il voyagea à cheval jusqu'à Edmundton, 220 milles. Il demeura quelques jours à ce poste et visita la Mission de St. Albert, siège épiscopal de Sa Grandeur Mgr. Grandin Il acheta ensuite un canot et descendit la Rivière Saskatchewan en compagnie de Mgr. Grandin jusqu'à la Rivière Bataille, 400 milles Là, Mgr. Grandin qui avait d'abord l'intention de se rendre dans les provinces de l'Est, retourna à sa mission, et le Capitaine Brisebois partit avec des traiteurs et fit le trajet en charette jusqu'à Carlton, 120 milles. Après avoir passé quelques jours à ce dernier endroit, il s'acheta un cheval et un wagon et se mit en route pour Winnipeg avec le parti du Gouverneur Morris. La distance de Carlton à Winnipeg est d'environ 530 milles. Comme on le voit le chemin qu'il a parcouru depuis son départ est d'à peu près 1500 milles.

Le Capitaine Brisebois est en congé pour quatre mois, et se rend à South Durham, P. Q. pour visiter sa famille. Il doit aussi rester quelques jours à Ottawa et ensuite retourner à son poste par la voie des Etats-Unis. Il passera par le Lac Salé et Montana. Le capitaine vient du cœur de la région des Pieds-Noirs, et dit qu'il sera très-facile de garder ces sauvages amis du gouvernement canadien. La nation des Pieds Noirs se compose de la tribu des Pieds Noirs proprement dits, des Piéganes et des gens du Sang, qui tous parlent le même langage. Il y a aussi les Sarcy—appelés aussi Sorciers, qui parlent un langage différent mais vivent sur les mêmes terres et en bon accord avec les Pieds Noirs.

M. Brisebois croit que, vu le nombre considérable de sauvages dans ces régions, s'il n'est pas pris des mesures énergiques et immédiates, pour protéger le gibier en général et empêcher les massacres de buffalos comme ceux qu'ont eu lieu dans ces derniers temps, avant très peu d'années, ces sauvages crèveront de faim ou devront être nourris par le gouvernement. Il considère la vallée de la Rivière des Arcs très-propre à la culture, et cet été, les quelques jardins qui ont été cultivés avaient d'abord très belle apparence, mais ont ensuite souffert de la sècheresse On trouve au même endroit du bois de construction, de l'excellente pierre à bâtir, et du charbon en quantité qui se trouve souvent à la surface du sol.

Le Capitaine Brisebois, qui a passé deux ans au milieu des Pieds Noirs, a préparé d'après ses observations personnelles, un mémoire sur la manière dont ces tribus devraient être traitées par les autorités canadiennes, sur les lois et règlements qui devraient être passés et mis en force dans le District de la Rivière des Arcs. Il a l'intention de soumettre ses observations aux autorités Fédérales.

Exposition Provinciale.

L'Exposition Provinciale a eu, cette année, le caractère et l'importance que lui convenaient. Elle ne portait pas comme dans le passé, un cachet trop exclusif de localité. Et il était facile de reconnaître à ce grand concours l'œuvre combinée des diverses parties de Manitoba.

Plus de 1100 entrées furent faites, et si dans certaines classes, il s'est trouvé des lacunes, on peut dire, que l'ensemble était satisfaisant. Avec de l'expérience et une direction sage et indépendante de toute influence désorganisatrice, nous pourrons à l'avenir, figurer mieux encore.

Le Comité Exécutif se composait de MM. Burrows, Girard, Scott, McNee et Kennedy: et les juges étaient:

CLASSES 1, 2, 3, 4, pour les chevaux—MM. Bissonnette, J. Speer, Wild, L. W. Herchmer, C. Mollard—CLASSES 5, 6, 7, pour les bêtes à cornes—MM. E. Good, G. Desautels, D. Matheson, J. W. Johnston, J. Wright—CLASSES 8, 9, 10, 11 et 12, pour les moutons, cochons et les volailles—J. Frazer, J. Turenne, E. H. G. G. Hay, J. W. Smith, P. Campbell—CLASSE 13, pour les voitures et instruments de ferme, etc—MM J. Barclay, I. Gibaud, W. Hespeler, John Scott, J. S. Stewart—CLASSE 16, pour les fruits, confitures, etc., etc—MM. Geo. Lipsett, Jno. Robinson, Geo. Yeomans, M. Rocan, W. H. Lyon—CLASSES 17 et 18, pour les légumes, le beurre et le fromage—MM A. Morrison, O. Monchamp, Hugh Grant, J. Robinson, A. McDonald—CLASSE 19, pour les étoffes en laine, vêtements, etc., etc—Mesdames Gov. Morris, J Royal, H. G. McMicken, Bannatyne, Wood, Bertrand—CLASSES 20 et 23, pour les travaux à l'aiguille et divers—MM. W. A. Farmer, Geo. Parker, W. Lynch, D. H. McMillan, Roger Marion—CLASSE 22, pour les beaux-arts—MM. D. Codd, D. McArthur, C. J. Wood, J. Provencher, J. Balsillie.

ST. BONIFACE.

De l'aveu de tous, St. Boniface a brillé, et pour emprunter les paroles mêmes du *Standard*, sa collection d'objets, artistiques, scientifiques et industriels, constituait à elle seule, une Exposition en miniature. On ne peut faire d'éloge plus mérité en aussi peu de mots.

En entrant le regard du visiteur était frappé par la vue de ce merveilleux étalage disposé avec goût sur une légère éminence au fond de la salle.

A l'arrière-plan et suspendue au mur, l'on voyait une superbe robe de bœuf musqué, la plus belle que nous avions vue. Et plus bas, les portraits de Sa Grâce Mgr Taché et de Mgr. Provencher, dûs à l'habile pinceau de M. F. Lynn,—une jolie peinture à l'huile par une Révde. Sœur, *L'Agonie de Getsemanie*—un remarquable *Ecce Homo* et une belle statue du Sacré Cœur. Disons à ce sujet que nous sommes un peu surpris d'entendre le *Standard* exprimer l'opinion que cette statue n'était pas digne de se trouver là. Certes, s'il y a quelque chose qui doive occuper une place d'honneur parmi les produits de l'art, c'est bien une statue d'aussi belles formes et aussi expressive. Nous avons vu aussi rangée avec ordre, une liste nombreuse des ouvrages en langues sauvages, composés par nos missionnaires, et qui témoignent du zèle éclairé et du dévouement infatigable de ces apôtres de la foi; nous en donnons plus bas la nomenclature. En outre, nous avons remarqué là plusieurs livres précieux par leur mérite intrinsèque et leur antiquité, une magnifique variété d'oiseaux empaillés qui s'ébattaient jadis dans nos plaines,—une table fabriquée à l'aide de vingt-deux espèces de bois du pays—des ouvrages en cire vraiment supérieurs par la délicatesse du fini, et de nombreux autres spécimens de l'habileté des Révdes Sœurs et de leurs orphelines.

On comprend qu'il nous est impossible de tout décrire nous n'en finirons plus.

Voici la série des ouvrages en langues sauvages dont nous avons parlé:

Grammaire Sauteuse et Chippewew-1839-Catéchisme Sauteux-1839-Catéchisme, Cantiques et Prières en Cris-1835-Catéchisme, Cantiques et Prières en Montagnais (Chippewyan caractères syllabiques) 2e édition-1852-Catéchisme, Cantiques et Prières en Cris (Caractères syllabiques) 2e édition-1852-Catéchisme Sauteux-2e édition-1859-Catéchisme, Cantiques et Prières en Cris (Caractères syllabiques) 3e édition-1865-Catéchisme, Cantiques et Prières en Montagnais (Caractères syllabiques) 3e édition-1866-Dix-huit années chez les Sauvages-1866-Vingt années de Missions-1866-Esquisse sur le Nord-Ouest-1868-Nouveau Testament en Cris (caractères syllabiques)-1872-Catéchisme illustré en Cris (caractères syllabiques)-1874-Grammaire Crise-1874-Dictionnaire Cris - Français-1874-Dictionnaire Français-Cris-1874-Géographie d'Athabaska, McKenzie, avec cartes-1875-Quatre-vingt-huit sermons Cris-1875-Vocabulaire Français - Esquimaud-1876-Grammaire Esquimaude-1876-Monographie des Déné-Dindjié-1876-Monographie des Esquimauds-1876-Grammaire des Déné-Dindjié-1876-Dictionnaire Français - Montagnais-1876-Dictionnaire Français - Peaux - de-Lièvre-1876-Dictionnaire Français - Loucheux-1876-Morçeaux choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament en Montagnais-1876-Dictionnaire Français-Sauteux (manuscrit)-Echelle Chronologique de la Religion.

Nous mentionnerons aussi, la Sainte Bible imprimée en 1567-le Nouveau Testament imprimé en 1674-le Martyrologium Romanum imprimé en 1609-la Méthode de convaincre par la Sainte Ecriture, publiée en 1612-Une superbe statue du Sacré Cœur-Une fort jolie table faite à St. Boniface avec vingt-deux espèces de bois de Manitoba: c'est-à-dire du Chêne rouge-Tremble-Epinette rouge-Vigne-Prunier sauvage-Frêne-Tilleul (bois blanc)-Cèdre rouge-Noisetier (coudrier)-Epinette Blanche-Poirier-Erable-Pin blanc-Bouleau-Cerisier-Senellier-Orme-Liard-Pin rouge—Pembina—Saule-Merisier-un Ecce Homo peint à l'huile par Mde. Duncan Sinclair, Winnipeg-un portrait à l'huile de Sa Grâce Mgr. Taché, par M. Frank Lynn-un portrait à l'huile de Sa Grandeur Mgr. Provencher, par M. Frank Lynn-une photographie de Mgr. l'Archevêque de St. Boniface, par M. Nottman, Montréal avec dédicace écrite par les Révdes Sœurs de la Charité de St. Boniface-les Armoiries de l'Archevêché de St. Boniface, par les Révdes. Sœurs des Très Saints Noms de Jésus et Marie-Quatre-vingt oiseaux de Manitoba pris dans la collection du Collége de St. Boniface-une belle voiture d'hiver et une splendide robe de bœuf musqué.

Les articles suivants avaient été envoyés par les Révdes. Sœurs: une peinture à l'huile de l'Agonie de N.-S.-deux bouquets de fleurs artificielles-onze morceaux de broderie sur tulle ou mousseline-une, autre morçeau tricoté au crochet-un troisième morçeau d'application en or sur mousseline et une pièce de broderie en or sur tulle-une paire de souliers en soie blanche brodés en or-une autre paire de souliers brodés en laine de Berlin-un coussin en velours violet (brodé)-deux espèces d'ouvrages en cire, du plus remarquable fini-trois boites en vitre de couleur-une superbe robe d'enfant-un couvre-pieds-trois châles faits par les orphelines-deux espèces de tapis et des chandeliers argentés par les Révdes. Sœurs.

C'est sous la direction de M. Thos. Spence, que les articles de St. Boniface ont été disposés. Il est juste de dire que l'arrangement était irréprochable.

LES LÉGUMES.

Les légumes de toutes espèces occupaient le centre de la salle, où ils en imposaient par leur taille géante. Nous avons surpris plus d'un étranger en contemplation muette devant ces prodiges de développement. La vue de pareils monstres les faisait rêver. L'un des nombreux navets qui étalaient avec complaisance leur énormité, pesait 36½lbs: un chou, 26lbs. Les betteraves étaient d'une grosseur absurde, les patates d'un poids ridicule: et ainsi du reste.

LES GRAINS.

Il y a du désappointement au sujet des grains en général. Car, si quelques espèces étaient de fort bonne qualité, d'autres laissaient à désirer. Les exposants auraient dû ne pas négliger cette partie essentielle du programme de l'Exposition.

CHEVAUX ET BÊTES A CORNES.

La classe des chevaux n'était ni nombreuse, ni supérieure. Nous pouvons en dire à peu près autant des bêtes à cornes.

COCHONS.

Il y avait sur les terrains de beaux spécimens de la race.

VOLAILLES.

Les représentants de ces bipèdes et palmipèdes étaient peu nombreux, mais de bonne apparence.

ECONOMIE DOMESTIQUE ET INDUSTRIE LOCALE.

Les produits de l'économie domestique étaient excellents, sous toutes les formes ainsi que ceux de l'industrie indigène, dans ses diverses branches. Nous, devons faute d'espace, généraliser nos remarques.

PRIX.

Parmi ceux qui ont obtenu des prix, nous mentionnerons le Révd. P. Ritchot, M. T. Jetté, M. Octave Allard de St. Norbert, et C. Bousquet de St. Boniface, Madame Laronde, du Lac Manitoba, M. M. Rocan, de Winnipeg.

Nous voulons faire à ce sujet quelques réflexions avant de terminer. Ainsi que nous le disions plus haut, la collection de St. Boniface était sans contredit la plus précieuse et la plus belle. Ce n'est pas seulement nous qui le constatons, puisque les visiteurs et nos confrères de la presse le déclarent eux-mêmes. Cependant, par une anomalie d'étrange nature, deux seuls prix ont été décernés pour deux tableaux, quant il y avait là d'autres œuvres et d'autres articles qui accusaient une science, un art et un talent supérieurs. Nous savons que l'on a invoqué certains prétextes, mais nous devons avouer que ces explications ne nous offrent rien de satisfaisant.

Nouvelles Canadiennes

La maison Smith-Elkins, de Sherbrooke, dit le *Progrès*, est a fabriquer de ce temps-ci une machine dont l'apparition devra donner la chair de poule aux typographes. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un *composteur* au moyen duquel l'on pourra monter les colonnes d'un journal en quelques heures. On dit que cette machine va surpasser en perfection toutes celles qui ont fabriquées jusqu'à présent.

M. Napoléon Crépault, professeur de musique à Saint-Roch de Québec, qui n'avait plus, depuis quatre ans, l'usage de ses jambes, s'est trouvé guéri instantanément, l'autre jour, à la chapelle des Dames Ursulines de cette ville, après une neuvaine faite en l'honneur de la Mère de l'Incarnation: le miracle eut lieu pendant la messe qui se disait dans cette chapelle, et à laquelle M. Crépault s'était rendu pour y communier.

Cette preuve de la sainteté de cette bienheureuse servante de Dieu, au Canada, ne pouvait se manifester plus à propos, à la veille de son procès de canonisation à la cour de Rome.

PÊLE MÊLE

Le nombre des médailles accordées par le jury de l'exposition de Philadelphie atteindra 12,000.

On lit dans un journal américain:

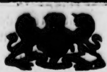
C'est un Canadien Français qui est l'homme le plus vieux actuellement vivant aux Etats-Unis. Il se nomme Etienne Gauldinot et est né dans un petit village des environs de Québec, le 19 mars 1752, ce qui lui donne plus de 124 ans. Il demeure maintenant à Franklin, dans le comté de Clermont, Ohio. Il ne parle que fort peu, mais marche encore assez bien à l'aide d'une canne.

Le percement de l'Isthme de Panama est enfin décidé. Ce travail énorme, qu'on a longtemps considéré comme chimérique est devenu si possible, qu'on doit le commencer l'an prochain. Le coût de cette œuvre colossale sera de 80 à 100 millions, à peu près le même que celui de l'isthme de Suez. Chacun sait que ce fameux canal doit unir les eaux de l'Atlantique à celles du Pacifique, et donner un élan nouveau à la navigation avec les côtes de l'Océan Pacifique. Bientôt l'Amérique n'aura rien à envier à l'ancien monde sous le rapport d'œuvre gigantesque.

DECES.

A Chambly, le 2 Octobre, chez son frère, H F. Deschambeault, Ecr. Delle Sophie Fleury Deschambeault, âgée de 69 ans et Sœur de Feu George F. Deschambeault, ancien bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs, la mort de M. Antoine Lavallée, père, décédé hier à St. Boniface à l'âge de 62 ans. M. Lavallée après avoir visité le pays l'année dernière nous était revenu au printemps avec sa nombreuse famille, et c'est à ses rapports favorables que nous devons aujourd'hui l'immigration considérable des Etats de l'Est. M. Lavallée était natif de Sorel, P. Q. Il émigra à Fall River Mass. E.-U., et vint de là à Manitoba. Les funérailles ont lieu demain matin.



PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

JAMES CHARLES MCKEAGNEY.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le trente-et unième jour du mois de Juillet et à chacun de vous.

SALUT:

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le trente et unième jour du mois de Juillet auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre Ville de Winnipeg, Jeudi le cinquième jour du mois de d'Octobre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire: ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE JAMES CHARLES MCKEAGNEY Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province de Manitoba, etc., etc. Aux Bureaux du Gouvernement à Winnipeg, ce dix neuvième jour d'Août dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Gouvernement de la Province de Manitoba pour l'obtention de Lettres Patentes pour incorporer une compagnie appelée "la Compagnie de Moulins de Marquette."

NOMS DES REQUÉRANTS.

Kenneth McKenzie, M.P.P.
Hugh Grant, J. P.
John Garrioch.
Thomas Garland.
John Dilworth.
John McDonald, J.P.
Joseph Ryan M.P.
William O'Neil.
Isaiah Mawhinney.

NOM.

La Compagnie de Moulin de Marquette.

OBJET.

Eriger et mettre en opération un Moulin à Farine.

PLACE D'AFFAIRES.

Portage la Prairie.

CAPITAL.

Dix milles piastres.

PARTS.

Deux cents de cinquante piastres chaque.

DIRECTEURS.

Kenneth McKenzie, M.P.P., Cultivateur, Burnside.

Thomas Garland, Marchand, Portage la Prairie.

Joseph Ryan, M.P. Avocat, Portage la Prairie.

Isaiah Mawhinney, Cultivateur, Portage la Prairie.

William O'Neil, Meunier, Portage la Prairie.

JOSEPH RYAN.
Solliciteur pour les requérants.

Portage la Prairie,
4 Sept., 1876.



AVIS.

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876.

jn-o L58